

Compte rendu - deuxième assemblée de quartier Tribunal Contades du 21 octobre 2021

Présents sur place :

- Somhack Limphakdy
- Benoît Grosjean
- Marie-Thérèse Jung
- François Singer
- Johann Bugnig
- Philippe Perot
- Mariamne Eliopoulos
- Guy Schneider

Présents en visioconférence :

- Pierre Cahen
- Jean-Paul Kaczmarczyk
- Philippe Poncet
- Brigitte Philizot
- Nicolas Théry

Ordre du jour :

1. Distribution de rôles aux participants (maître du temps pendant la réunion, personne en charge de rédiger le compte rendu/relevé de décisions, distributeur de la parole...)
2. Point technique (réservation de la salle de réunion de la direction de territoire, récupération des clés pour votre utilisation de la salle pour vos prochaines assemblées de quartier...)
3. Désignation du comité de suivi
4. Retour sur la première assemblée de quartier (28 juin)
5. Présentation des ateliers de quartier citoyens et vote
6. Suite à donner aux ateliers retenus + proposition d'ateliers
7. Informations sur certains projets de la collectivité + discussion sur votre besoin de rencontrer l'élue référente de quartier (Mme Dupressoir) et les élus thématiques pour les prochaines assemblées de quartier
8. Organisation de la prochaine assemblée de quartier

1. Distribution de rôles aux participants

La réunion est organisée et encadrée par Léa Le Thomas (Chargée d'animation territoriale de la participation citoyenne, Direction de territoire Tribunal Contades/Grande Ile-Finkwiller/Gare-Halles) et Franck Cimbaro (Directeur de la direction de territoire Tribunal Contades/Grande Ile-Finkwiller/Gare-Halles).

Rédaction du compte-rendu de cette réunion : Mariamne Eliopoulos

2. Point technique

Léa va mettre à disposition des fiches techniques pour permettre aux habitants d'être autonomes pour l'organisation de leurs prochaines assemblées. Un classeur va être mis à disposition pour chaque assemblée de quartier, dans la salle de réunion de la direction de territoire, pour y mettre des documents comme ces fiches.

Un Sharecan peut être mis à disposition des habitants : l'assemblée de quartier va voir si elle souhaite l'utiliser ou non. François Singer propose de mettre en place une liste de diffusions Framaliste.

3. Désignation du comité de suivi

Le comité de suivi est constitué d'habitants de l'assemblée de quartier : il est dédié à l'organisation des assemblées de quartier et ce sont les personnes avec qui Léa sera surtout en contact. Le comité de suivi ne choisit pas les projets, qui sont décidés collectivement.

3 rôles pour ce comité de suivi :

- Coordinatrice/coordonateur : a un rôle de facilitateur et est la personne relais entre l'assemblée de quartier et Léa. Le coordinateur n'a, en aucun cas, un rôle de décideur. **Toutes les demandes et questions des habitants doivent d'abord passer par le coordinateur qui les relaiera ensuite à Léa** → François Singer s'est proposé pour tenir ce rôle
- Rapporteur : la personne s'occupe de rédiger les comptes-rendus/relevés de décisions de chaque assemblée de quartier et peut s'occuper du Sharecan (plateforme numérique de partage de documents au sein de l'assemblée de quartier) → personne ne s'est proposé pour tenir ce rôle mais cela sera vu en interne ensuite
- Secrétaire : la personne s'occupe d'envoyer les invitations aux membres de l'assemblée de quartier, c'est la personne avec qui Léa est en contact pour tout ce qui concerne la communication (flyer, affiches...) → personne ne s'est proposé pour tenir ce rôle mais cela sera vu en interne ensuite.

4. Retour sur la première assemblée de quartier le 28 juin 2021.

Une discussion sur la difficulté de faire participer les citoyens, les problèmes de communication. Le premier pas a été une réussite avec un grand nombre de participants à la première assemblée, qui ont débattu sur plusieurs thématiques : la vie de quartier, le patrimoine de la Neustadt, les problèmes de transports et de circulation, la végétalisation, les projets pour la Zone de Faible Émission, le problème de la consommation et le trafic de drogues... Un projet proposé lors de cette première assemblée, la Journée sans Voiture, a été réalisé en septembre avec succès, grâce à la coopération des citoyens.

La deuxième assemblée a réuni seulement 13 personnes le 21 octobre, les problèmes de la représentativité et de la diversité se posent quand le nombre d'habitants dans l'assemblée est moins important.

5. Présentation des ateliers de quartier citoyens et vote + proposition de nouveaux projets

L'assemblée de quartier dispose d'un budget de fonctionnement de 3000€ par an (sur l'année civile) pour l'achat de matériel, la location de salles, l'impression d'affiches/de flyers, l'achat de nourriture et de boissons pour des temps conviviaux...

L'un des buts d'une assemblée de quartier est de réaliser des projets avec l'objectif d'être inclusive et ouverte aux citoyens du quartier. Les projets sont réalisés grâce à un atelier de projet avec un responsable désigné et une équipe d'au moins cinq personnes qui y participent.

5.1- Proposition d'un projet citoyen : La Journée citoyenne

Une initiative présentée par François Singer, une journée où les citoyens réalisent par eux-mêmes de multiples projets et des travaux pratiques dans le quartier.

La réalisation de travaux d'amélioration, de projets associatifs, de projets ludiques et éducatifs permettra une appropriation du cadre de vie du quartier et la création de liens sociaux. Le but est de promouvoir l'engagement citoyen, la responsabilité, le bien commun et les valeurs du vivre ensemble.

Information: Entre le 11 octobre et le 11 novembre 2021, on peut aller sur le site **participer.strasbourg.eu** pour voter pour 5 projets. Les projets lauréats seront réalisés dans le cadre du Budget Participatif de la ville de Strasbourg (Ce programme de financement existe depuis deux ans).

5.2- Proposition d'un projet citoyen : Réduction de la circulation et végétalisation de l'Avenue des Vosges

Ce projet est présenté par Jean-Paul Kaczmarczyk, qui a fait des travaux de recherche pour estimer le niveau de pollution sonore et de la pollution de l'air pour les habitants de l'Avenue des Vosges. Il propose d'étudier la circulation, les problèmes d'embouteillage et de freinage, afin de réorganiser et de végétaliser davantage l'avenue.

Vote: Le projet de la Journée citoyenne est accepté à l'unanimité.

Pour : 13/13 Contre : 0/0 Abstention : 0/0

Vote : le projet de la réduction de la circulation et la végétalisation de l'avenue des Vosges ou « Repenser les mobilités au sein du quartier » est accepté à l'unanimité.

Pour : 13/13 Contre : 0/0 Abstention : 0/0

5.3- Information sur deux projets du Budget Participatif de la Ville

5.3.1 - « Sentir et Ressentir » - un projet citoyen pour mesurer la qualité de l'air

Une initiative présentée par l'architecte Guy Schneider, qui propose de commander des capteurs pour mesurer la qualité de l'air qu'on distribuera aux citoyens. Les capteurs mesureront la qualité de l'air (CO², microparticules, électromagnétisme) dans leurs lieux de vie et leurs points de circulation dans le quartier, ainsi que dans les parcs publics pour comparer le niveau de pollution. Les données récoltées seront régulièrement affichées sur des panneaux numériques en temps réel.

5.3.2 - Créer une place de convivialité sur la place de l'Abattoir à Cronembourg

Le projet pour réaménager la place, qui semble déserte, est présenté par l'architecte, Guy Schneider.

6. Suite à donner aux ateliers retenus + proposition d'ateliers

Il a été décidé que les ateliers de quartier votés vont s'organiser entre eux et les référents reviendront vers Léa ensuite, pour discuter des détails, des services de la collectivité qu'ils auraient besoin de rencontrer etc.

Un atelier pourrait être proposé concernant la manière de mobiliser de nouveaux publics et habitants à rejoindre l'assemblée de quartier.

Benoît Grosjean propose de communiquer à la sortie des écoles, au marché Broglie, au parc du Contades...

7. Informations sur certains projets de la collectivité

Un premier atelier est établi pour rassembler les connaissances et les compétences requises pour réaliser les projets. Un deuxième atelier sera nécessaire pour monter les projets en détail et organiser les initiatives individuelles réalisées lors des réunions plus restreintes des participants. On estime qu'il est trop tôt pour inviter l'élue référente du quartier, Mme Dupressoir, avant d'avoir préparé les projets en atelier.

8. Organisation de la prochaine assemblée de quartier

On fixe la troisième assemblée de quartier le mardi 7 décembre 2021 de 18 h 30 à 20 h 30. Léa se charge de trouver une salle pour l'organiser. Fin de séance.